Document généré le 17 juil. 2025 12:18

Recherches féministes

Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*

Denyse Baillargeon

Volume 3, numéro 1, 1990

L'amère patrie

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057595ar
DOI : https://doi.org/10.7202/057595ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)
1705-9240 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Baillargeon, D. (1990). Compte rendu de [Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*]. *Recherches féministes*, *3*(1), 143–145. https://doi.org/10.7202/057595ar

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Alisa Del Re (sous la direction de) : *Stato e rapporti sociali di sesso.* Introduction de Rossana Rossanda. Milano, Franco Angeli, 1989, 246 p.

Ce recueil reprend les communications d'un colloque qui s'est tenu à Padoue en mai 1988. Celui-ci s'inscrivait dans une certaine continuité avec un atelier (« État — rapports sociaux de sexe : politiques économiques et sociales, pratiques des femmes dans différents pays ») qui s'était déroulé lors du colloque de l'APRE (Paris, novembre 1987, voir *Les Cahiers de l'APRE*, « Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyses », n° 7).

Le colloque de Padoue a lui aussi gardé le souci d'étoffer la problématique « État-rapports sociaux de sexe » dans la perspective des politiques sociales dans plusieurs pays : Grande-Bretagne (Martine Spensky); Venezuela (Giovanna Franca Della Costa); France (Jane Jenson), Pologne (Jacqueline Heinen); Amérique latine (Hélène Le Doaré). Alisa Del Re propose une analyse comparative des politiques démographiques en France, en Italie et en Allemagne pendant les années 30.

Dans une perspective plus générale, Sheila Rowbotham examine les liens entre mouvement de libération des femmes et État, tandis que Mariarosa Dalla Costa fait retour sur les rapports entre État, travail et rapport de sexe dans le féminisme marxiste. Quant à Christiane Veauvy, elle se place dans une perspective plus historique en une stimulante réflexion sur le saint-simonisme, la nation de l'État.

Marie-Blanche Tahon
Département de sociologie
Université d'Ottawa

Diane Lamoureux : *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie.* Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1989, 195 p.

Cinquante ans, ça se fête ! Le cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote par les Québécoises a inspiré à Diane Lamoureux la rédaction de ce livre, dédié à la mémoire des suffragistes. Deux préoccupations se trouvent à la base de l'ouvrage et expliquent sa division en deux parties tout à fait différentes; d'une part, l'auteure voulait, selon ses propres termes, « comprendre ce qui a motivé les suffragistes à réclamer le droit de vote » (p. 9), ce qui l'amène à examiner non seulement les luttes, mais aussi le discours des militants. La deuxième partie, intitulée « Citoyenne et démocratie », constitue un « essai sur le rapport entre la généralisation de la citoyenneté et de la démocratisation politique et sociale » (p. 12).

Les deux premiers chapitres s'intéressent aux points saillants de la lutte pour le suffrage féminin au Canada et au Québec, et aux idéologies qui ont inspiré les deux mouvements. Qualifiant l'obtention du droit de vote au niveau fédéral de « fatalité historique », l'auteure analyse la pensée des suffragistes canadiennes et relève la faiblesse de la tradition égalitaire. Le mouvement suffragiste canadien-anglais, composé de membres de groupes réformistes, en particulier de groupes antialcooliques, renvendiquait le droit de voter sur la base d'une conception traditionnelle des rôles sexuels et l'associait à la nouvelle vocation

des femmes (maternité sociale) dans le contexte d'une société urbaine et industrielle. L'auteure égratigne au passage l'image d'un Canada anglais plus démocratique que le Québec, en soulignant également le caractère parfois raciste qu'a pu prendre ce mouvement, particulièrement dans l'Ouest et à Toronto, où les femmes n'hésitent pas à faire valoir que leur vote viendrait contrebalancer celui des immigrants.

Ce chapitre se penche également sur l'organisation du mouvement au plan national et passe rapidement en revue les luttes provinciales. L'auteure en conclut, un peu rapidement peut-être, que la guerre et le rôle joué par les femmes dans l'effort de guerre a exercé une influence décisive pour l'obtention du droit de vote dans les provinces anglophones autant qu'au Canada.

Pour le Québec, l'auteure décrit de manière détaillée les péripéties de la lutte qui s'est étendue entre 1921 et 1940 et étudie les arguments des opposants et des partisanes du droit de vote, faisant ainsi ressortir les tensions entre tradition et modernité. L'énumération des noms des députés qui ont accepté de présenter le projet de loi à l'Assemblée législative, de même que les résultats des votes des parlementaires sur la question, semble un peu fastidieuse et aurait eu avantage à être présentée sous forme de tableau. Par contre, l'inclusion des gains législatifs des Québécoises durant ces années permet de relativiser les défaites consécutives en ce qui a trait au droit de vote. L'analyse des arguments des opposants au suffrage féminin ne réserve guère de surprise, ceux-ci étant basés sur le sempiternel trio : langue-foi-loi, qui a si longtemps servi à justifier l'infériorisation des femmes dans la société québécoise. Comme pour le Canada anglais, le discours des partisanes du droit de vote oscille autour de deux pôles : le discours et la différence (revendication du droit de vote au nom du rôle spécifique des femmes dans la société), défendu par Marie Gérin-Lajoie, et le discours de l'égalité, soutenu par Idola Saint-Jean.

Le troisième chapitre, consacré à cette dernière, est sans doute le plus intéressant de cette première partie. Cette (trop) courte biographie nous présente surtout sa pensée politique dont trois aspects ont retenu l'attention : sa vision démocratique et urbaine de la société, sa conception égalitaire des droits des femmes et sa stratégie politique de franc-tireuse qui l'a amenée à créer l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à une réflexion théorique autour du thème « Citoyenneté et démocratie » et pose la question, trop longtemps occultée, du rapport qu'entretiennent les féministes avec le politique. Dans un premier temps, l'auteure examine comment les femmes ont d'abord été exclues, dans les démocraties modernes, de la qualité de « citoyen » et du droit de vote, pour ensuite analyser les bases sur lesquelles ces droits ont été revendiqués par les suffragistes et celles sur lesquelles on les leur a accordés. Elle en arrive à la conclusion que c'est « en tant que femme », c'est-à-dire « à partir d'une assignation sociale spécifique, que les femmes peuvent jouir de droits dans les sociétés andocentristes » (p. 124). Cette constatation l'amène à s'interroger sur la signification de la notion de citoyenneté dans le contexte de son élargissement à des groupes perçus des clientèles par l'État désormais chargé de répondre à leurs besoins. Dans cette optique, la généralisation des droits politiques correspondrait davantage à un mode de gestion du social qu'à une véritable démocratisation de la société. Le recours par les mouvements féministes contemporains à l'État de droit pour obtenir l'égalité dans d'autres

domaines, même s'il s'est avéré profitable à maints égards, pose également la question de l'efficacité d'une telle démarche, lorsque vient le temps par exemple de faire respecter ces droits, compte tenu des fondements inégalitaires de nos sociétés.

L'auteure envisage ensuite le mouvement féministe en tant que mouvement social, préoccupé d'obtenir des transformations immédiates et visant une démocratisation de la société civile en dehors de l'État, auquel il doit toutefois continuer d'adresser ses revendications. Paradoxalement, la satisfaction de certaines d'entre elles a entraîné une diversification de la « condition féminine » qui fondait l'existence de ce mouvement. Devant la menace de son éclatement, la question du politique, « comme mode de médiation entre les femmes et comme moyen d'affirmation des femmes sur le plan politique » (p. 144), se poserait désormais de façon urgente.

Plus qu'un mouvement de revendications en faveur de l'égalité des droits qui a permis l'accession des femmes au droit de vote, ou qu'un mouvement social visant une démocratisation de la société civile, le féminisme réclame aussi l'autonomie personnelle et collective des femmes, ce qui pose le rapport entre démocratisation et individuation. Pour l'heure, il s'agit justement de dépasser l'identification à une catégorie sociale ayant des besoins particuliers, pour se poser en sujet individuel et autonome et entreprendre sur ces bases une action commune qui « contribuerait à l'élaboration d'un espace public de débat pluriel [et ainsi], à l'œuvre de démocratisation politique et sociale » (p. 151).

Ce bref rappel des lignes de force de cette deuxième partie ne lui rend sans doute pas justice. Telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage, coincée entre deux chronologies sur les droits civils et politiques des femmes au Québec, et une série d'annexes qui reproduisent des textes d'Idola Saint-Jean et de Mme J.A. Lamarche, respectivement présidente et secrétaire de l'Alliance canadienne pour le droit de vote, il faut dire qu'elle occupe une place tout aussi ingrate.

Denyse Baillargeon
Département d'histoire
Université de Montréal

Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Evelyne Tardy : *Sexes et militantisme*. Montréal, Les Éditions du CIDIHCA, 1989, 256 p.

Le 25 avril 1940 marque une date importante dans l'histoire des femmes au Québec. En effet, l'entrée en vigueur du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises les élevait au rang de citoyenne à part entière. Cinquante ans plus tard, qu'en est-il de la représentation des femmes dans les postes décisionnels des partis politiques et des syndicats québécois ?

Les auteures de *Sexes et militantisme* font état de la persistance d'une « large disparité entre l'égalité politique formelle et l'exercice du pouvoir, et ce, au Québec comme dans l'ensemble du monde » (p. 49). D'où la sous-représentation des femmes dans la hiérarchie des structures politiques que sont les partis politiques et les syndicats québécois, malgré un militantisme de base important.

Pour expliquer ce fait, les auteures posent le problème du rapport des femmes au pouvoir de façon plus globale, sous l'angle de la spécificité et de la différence entre les femmes et les hommes du point de vue des contraintes, des